

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

HistoResin Activator

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Activateur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Leica Biosystems Nussloch GmbH

Rue: Heidelberger Str. 17-19

Lieu: D Nussloch

Téléphone: +49 (0)6224/143-0

Service responsable:

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Matière solide comburante: Ox. Sol. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Peroxyde de dibenzoyl

dicyclohexyl phthalate

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS03-GHS07-GHS08-GHS09



Mentions de danger

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P220 Tenir/stocker à l'écart des Agents réducteurs. Acides, Alcalis.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P235 Tenir au frais.

HistoResin Activator

10695-0020

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS		
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
202-327-6	Peroxyde de dibenzoyle	25 - 50 %
94-36-0		
617-008-00-0	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H241 H319 H317 H400	
201-545-9	dicyclohexyl phthalate	25 - 50 %
84-61-7		
	Repr. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H361f H317 H412	
01-2119978223-34		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau savonneuse et rincer soigneusement.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO2), poudre chimique, eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'émissions de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie (p. ex. oxydes de carbone et traces d'hydrocarbures partiellement brûlés).

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non demandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière.

Préventions des incendies et explosion

Protéger de la chaleur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des acides, des bases, des sels de métaux lourds et des réducteurs.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyl	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage

L'utilisation des lunettes de sécurité est recommandée lors des opérations de transvasement.

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile (EN374).

Matériau du gant : Le choix d'un gant de protection adapté à l'utilisation réelle dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres propriétés de qualité souvent différentes d'un fabricant à l'autre .

Renseignez-vous chez le fabricant sur le temps de perméation exact du matériau du gant et respectez les indications données.

Protection de la peau

Vêtement de protection léger.

Protection respiratoire

Non demandé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Poudre
Couleur:	Blanc
Odeur:	faible, caractéristique

Modification d'état

Point de fusion:	n.d.	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.	
Point d'éclair:	n.a.	
Densité:	1,23 g/cm ³	
Hydrosolubilité:	Insoluble	
Température d'inflammation:	380 °C	
Dangers d'explosion:	Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs poussière/air soient formés.	
Température de décomposition:	55 °C	SADT
Propriétés comburantes:	Peut provoquer un incendie.	

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des amines. Réactions avec les agents réducteurs, les métaux lourds.

10.4. Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5. Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

dicyclohexyl phthalate

No.-CAS 94-36-0

DL50/orale/rat: 5000 mg/kg

CL50/inhalatif/rat: 24300 mg/l (4h)

Peroxyde de dibenzoyl

No.-CAS 84-61-7

DL50/orale/rat: 30000 mg/kg

HistoResin Activator

10695-0020

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Peroxyde de dibenzoyle ; dicyclohexyl phthalate)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. (dicyclohexyl phthalate)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

dicyclohexyl phthalate

No.-CAS 94-36-0

CE50 (48h) > 2 mg/l (Daphnia magna)

EC50 (72h) > 2 mg/l (Algue)

CL50 (96h) > 2 mg/l (Poisson)

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

Code d'élimination des déchets - Produit

110198 DÉCHETS PROVENANT DU TRAITEMENT CHIMIQUE DE SURFACE ET DU REVÊTEMENT DES MÉTAUX ET AUTRES MATÉRIAUX, ET DE L'HYDROMÉTALLURGIE DES MÉTAUX NON FERREUX; déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux (par exemple, procédés de galvanisation, de revêtement de zinc, de décapage, de gravure, de phosphatation, de dégraissage alcalin et d'anodisation); autres déchets contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés


Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.


Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport


Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 3106
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Peroxyde organique, type D, solide (Peroxyde de dibenzoyl 50%)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	5.2
	
Code de classement:	P1
Quantité limitée (LQ):	500 g
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 3106
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Peroxyde organique, type D, solide (Peroxyde de dibenzoyl 50%)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	5.2
	
Code de classement:	P1
Quantité limitée (LQ):	500 g

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 3106
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (Dibenzoyl peroxide 50%)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	5.2
	
Quantité limitée (LQ):	500 g
EmS:	F-J, S-R

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 3106
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (Dibenzoyl peroxide 50%)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	5.2
14.4. Groupe d'emballage:	-

HistoResin Activator

10695-0020

Étiquettes:

5.2



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 570

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 570

IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Chapitre: -

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

DOT = Department of Transportation

TDG = Transport of Dangerous Goods

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

HistoResin Activator

10695-0020

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)